



<https://publications.dainst.org>

iDAI.publications

DIGITALE PUBLIKATIONEN DES  
DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS

Das ist eine digitale Ausgabe von / This is a digital edition of

Cuvigny, Hélène

## **Poste publique, renseignement militaire et citernes à sec : les lettres de Diourdanos à Archibios, curator Claudiani.**

aus / from

**Chiron : Mitteilungen der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, 49 (2019) 271-297**

DOI: <https://doi.org/10.34780/n222-i222>

**Herausgebende Institution / Publisher:**  
Deutsches Archäologisches Institut

**Copyright (Digital Edition) © 2022 Deutsches Archäologisches Institut**  
Deutsches Archäologisches Institut, Zentrale, Podbielskiallee 69–71, 14195 Berlin, Tel: +49 30 187711-0  
Email: [info@dainst.de](mailto:info@dainst.de) | Web: <https://www.dainst.org>

**Nutzungsbedingungen:** Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) von iDAI.publications an. Sofern in dem Dokument nichts anderes ausdrücklich vermerkt ist, gelten folgende Nutzungsbedingungen: Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizenzierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts ([info@dainst.de](mailto:info@dainst.de)). Etwaige davon abweichende Lizenzbedingungen sind im Abbildungsnachweis vermerkt.

**Terms of use:** By downloading you accept the terms of use (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) of iDAI.publications. Unless otherwise stated in the document, the following terms of use are applicable: All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut ([info@dainst.de](mailto:info@dainst.de)). Any deviating terms of use are indicated in the credits.

# CHIRON

MITTEILUNGEN  
DER KOMMISSION FÜR  
ALTE GESCHICHTE UND  
EPIGRAPHIK  
DES DEUTSCHEN  
ARCHÄOLOGISCHEN  
INSTITUTS

*Sonderdruck aus Band 49 · 2019*



DE GRUYTER

## Inhalt des 49. Bandes (2019)

CHRISTOPH BEGASS, Kaiser Marcian und Myra. Ein Beitrag zu Geschichte und Epigraphik Lykiens in der Spätantike

DARIO CALOMINO, Supplies for the Army: Bithynian Coins in the Balkans in the 3<sup>rd</sup> Century AD

STEFANO G. CANEVA – LAURENT BRICAULT, Sarapis, Isis et la continuité dynastique lagide. À propos de deux dédicaces ptolémaïques d’Halicarnasse et de Kaunos

HÉLÈNE CUVIGNY, Poste publique, renseignement militaire et citernes à sec: les lettres de Diourdanos à Archibios, *curator Claudiani*

WERNER ECK, Beinamen für stadtrömische Militäreinheiten unter Severus Alexander und dessen angeblicher Triumph über die Perser im Jahr 233

ULRIKE EHMIG, Das Gleiche immer anders: Zum regional- und inhaltstypischen Schriftduktus von Tituli picti auf römischen Amphoren der Kaiserzeit

ROLAND FÄRBER, Der *accensus* Lucius Junius Aeschylus in einer unveröffentlichten Inschrift aus Pergamon

PIERRE FRÖHLICH, Institutions des cités d’Éolide à l’époque hellénistique. Décrets honorifiques et proximités institutionnelles entre cités

RUDOLF HAENSCH – PETER WEISS, L. Egnatius Victor Lollianus, zum Dritten. Ein weiteres ‹Statthaltergewicht› aus Nikomediea in Pontus et Bithynia

KLAUS HALLOF, Alte und neue Inschriften aus Olympia II

HERBERT HEFTNER, Roms Kontakte zu Hieron II. und den Mamertinern während der Belagerung von Rhegion 270 v.Chr. – Überlegungen zu Dio fr. 43, 1 BOISSEVAIN und Zonaras 8, 6, 14–15

ANDREA JÖRDENS, Reflexe kaiserlichen Wirkens in ägyptischen Papyri und Ostraka

CHRISTOPHER P. JONES, Messene in the last years of Augustus

MAIT KÖIV, Reading ancient tradition: the rulers of Archaic Corinth

FRANÇOIS LEFÈVRE, Priviléges honorifiques ou avantages contractuels? Observations sur quelques documents épigraphiques ambigus

ISABELLE MOSSONG – JUAN MANUEL ABASCAL, Dos *damnationes memoriae* de Commodo en Asturica Augusta (Astorga, León, Hispania citerior)

KARL PRAUST – KARIN WIEDERGUT, I.Milet VI 2, 570: Rekonstruktion und Interpretation einer bemerkenswerten Grabinschrift

MICHAEL WÖRRLE, Epigraphische Forschungen zur Geschichte Lykiens XII: Schutz für Kallias. Ein rätselhaftes Fragment aus dem fröhellenistischen Limyra

MICHAEL WÖRRLE, Neue Freunde von Antoninus Pius. Ein Kaiserpriester und ein *proconsul Asiae* in Hierapolis

BERNHARD WOYTEK, Inschriften und Legenden auf Münzen des Augustus im Kontext. Eine numismatisch-epigraphische Studie

HÉLÈNE CUVIGNY

## **Poste publique, renseignement militaire et citernes à sec: les lettres de Diourdanos à Archibios, *curator Claudiani***

Le colloque de Corfou sur les documents administratifs dans les provinces orientales de l'empire romain m'a donné l'occasion de reprendre l'étude d'un ostracon du Mons Claudianus que je songeais à publier depuis longtemps.<sup>1</sup> Il appartient à un ensemble de neuf lettres, toutes adressées par un certain Diourdanos au curateur du Claudianus, qui s'appelait alors Archibios. J'ai décidé, dans la version écrite de ma communication, de publier cet ensemble: même si les autres lettres n'ont pas l'intérêt du n° 4, certaines d'entre elles aident à l'éclairer.<sup>2</sup>

Le dossier provient du comblement de détritus qui avait rempli jusqu'au sommet des murs la pièce 1 de l'ilot Fort West I, mitoyen de la salle des citernes dans le grand village fortifié du Mons Claudianus; sa date approximative, c. 150<sup>p</sup>, se fonde sur la prosopographie: Archibios reçoit également une lettre de Nephérôs, *curator* de Tibérianè, auteur d'une lettre au *tabularius* Athénodôros, lequel est mentionné dans deux ostraca précisément datés de l'an 16 d'Antonin et issus du même sondage.<sup>3</sup> La pièce 1 paraît en effet avoir été comblée au moins en partie avec les poubelles du bureau des *curatores* (sous Antonin le Mons Claudianus est commandé localement par un *curator* et non plus par un centurion comme au temps de Trajan et d'Hadrien).<sup>4</sup> Quant à l'auteur des lettres, Diourdanos, porteur d'un nom dace répandu,<sup>5</sup> il était responsable du *praesidium* de Raïma,<sup>6</sup> dernière station avant le Claudianus sur la route des carrières dont la tête sur le Nil était Kainè. Diourdanos ne se présente jamais comme *curator* de Raïma, soit pour faire bref, soit parce qu'il n'avait pas ce titre.<sup>7</sup> Toutes ses lettres

---

<sup>1</sup> Je remercie ses organisateurs, les professeurs GEORGE SOURIS, ELIAS SVERKOS et RUDOLF HAENSCH, de m'avoir invitée à y participer. Merci également à RODNEY AST, relecteur du manuscrit de cet article, qui m'a aidée à prendre position sur plusieurs difficultés paléographiques.

<sup>2</sup> Toutes les photos ont été prises par ADAM BÜLOW-JACOBSEN.

<sup>3</sup> Inv. 7726 et peut-être O.Claud. III 556.

<sup>4</sup> CUVIGNY 2014.

<sup>5</sup> D. DANA, *Onomasticon Thracicum* (OnomThrac.). Répertoire des noms indigènes de Thrace, Macédoine Orientale, Mésies, Dacie et Bithynie, 2014, 386; id., *Les Daces dans les ostraca du désert Oriental de l'Égypte. Morphologie des noms daces*, ZPE 143, 2003, 176sq. Plusieurs hommes de ce nom apparaissent dans les O.Claud.

<sup>6</sup> CUVIGNY 2018, § 146–153.

<sup>7</sup> Cf. 8, 11–12n.

sont de la même main, cursive et idiosyncrasique, qui a des chances d'être la sienne; la *formula valedicendi* ne présente pas en effet de changement d'écriture, sinon un vague changement de style. Ajoutons que Diourdanos avait la fâcheuse manie de remployer des tesson: plusieurs de ses lettres sont des palimpsestes.

1 (fig. 1)  
FWI – room 1, NE 9

inv. 7297  
11 × 7,2 cm

c. 150<sup>p</sup>  
pâte alluviale

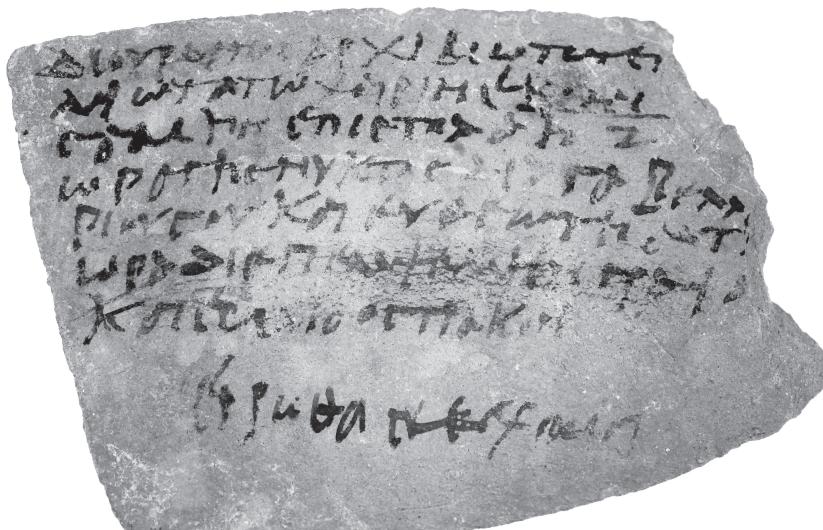


Fig. 1

Accusé de réception pour un sac postal envoyé du Mons Claudianus. Diourdanos précise qu'il l'a réexpédié «ayant écrit un ostracon à Hermias». Hermias est sans doute le curateur de la station située en aval de Raïma, qui pourrait être Kampè,<sup>8</sup> mentionnée dans le document suivant. Quant à l'ostracon pour Hermias, c'est probablement le bordereau accompagnant le sac postal et dans lequel Diourdanos a indiqué, comme c'est l'usage, le nombre de lettres, l'identité du porteur et l'heure de son départ de Raïma.

<sup>8</sup> CUVIGNY 2018, § 155.

- ↓ Διούρδανος Ἀρχιβίω τῷ τει-  
μιωτάτῳ χαίριν. ἐκομι-  
σάμην ἐπιστολὰ<ς> η̄ ξ̄
- 4 ὥρᾳ τῆς νυκτὸς διὰ ταβελλα-  
ρίου σου καὶ εὐθέω<ς> τῇ αὐτῇ  
ὥρᾳ διεπεμψάμην γράψα[ς]  
καὶ Ἐρμίᾳ ὅστρακον.
- 8 ἐρρῶσθαι σε εὔχομαι.

1 l. τι- || 2 l. χαίρειν

«Diourdanos à son très estimé Archibios, salut. J'ai reçu 8 lettres à la 7<sup>e</sup> heure de la nuit par ton messager et je les ai aussitôt reexpédiées à la même heure, ayant écrit un ostracon pour Hermias.

Je te souhaite bonne santé».

**3-4** La 7<sup>e</sup> heure de la nuit correspond à minuit en toute saison.

**8** La *formula valedicendi* est d'une main plus nerveuse, mais elle a probablement été tracée par le même scripteur.

2 (fig. 2)  
FWI – room 1, SE 12

inv. 7595  
6,4 × 5,1 cm

c. 150<sup>p</sup>  
pâte alluviale

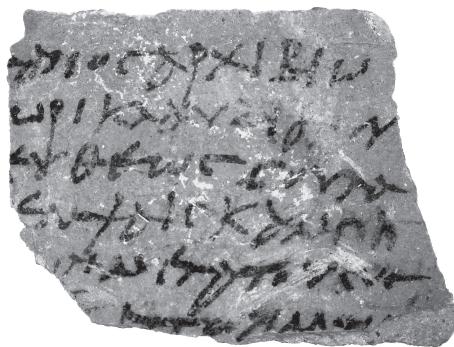


Fig. 2

L'évaluation proposée de la lacune de gauche postule que le bord gauche était à peu près vertical.

→ [Διούρ]δανος Ἀρχιβίω  
 [κουράτ]ωρι Κλαυδιανοῦ  
 [χαίριν.] εὐθέως σου λα-  
 4 [.... ἔπ]εμψα ίς Καμπή<ν>  
 [.....]. ν μετὰ τοῦ συσ-  
 [.....].... των μον.

— — — — — —

21. κουράτ]ωρι || 3 σου: σ post corr.

«Diourdanos à Archibios, curateur du Claudianus, [salut]. Dès que j'ai reçu<sup>7</sup> de toi [...] j'ai envoyé [...] à Kampè avec ...»

**3-4** On attendrait εὐθέως σου λαβών τὴν ἐπιστολήν, mais l'étendue de la lacune ne le permet pas. Les derniers mots auraient-ils été oubliés?

**5-6** Il faut probablement restituer συστρατιώτου. Peut-être alors μετὰ τοῦ συστρατιώτο]ψ καὶ τῶν μονο]μαχῶν].

3 (fig. 3)  
 FWI – room 1, NE 10

inv. 7469  
 11 × 8 cm

c. 150<sup>p</sup>  
 pâte alluviale

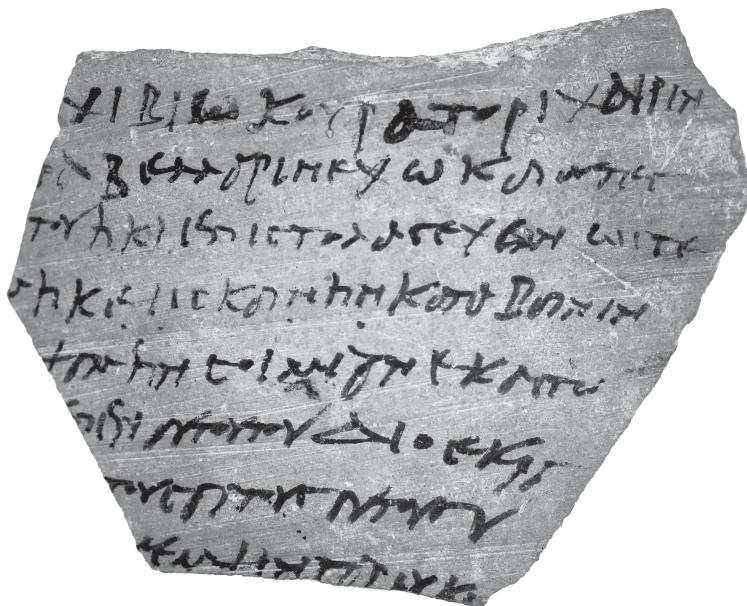


Fig. 3

Fragment supérieur droit d'une lettre de la main de Diourdanos. Elle concerne au moins en partie la transmission du courrier officiel. La lacune à gauche est peut-être plus étendue que ne le suggère la restitution du seul nom de Διούρδανος à la ligne 1.

→ [Διούρδανος Ἀρ]χιβίω κουράτορι χαίριν.  
 ] ταβελλάριν ἔχω καὶ αὐτὲς  
 ] του ἥκι ἐπιστολὰς ἔχων ὥστε  
 4 ] μηκέτι ίς Καινὴν καταβαίνιν  
 διεπεμ? ψάμην σοι μίαν ἐκάστη  
 ] ε περὶ αὐτοῦ {του}: διὸ ἐκρα-  
 ] τοὺς ἄρτους αὐτοὺς ὑ-  
 8 ] μέμψιν γὰρ .υκα

- - - - - - - - -

1 l. χαίρειν || 2 l. ταβελλάριον, αὐτός || 3 l. ἥκει, ἔχων: ω ex ε corr. || 4 l. εἰς, καταβαίνειν

«Diourdanos à Archibios, curateur, salut. J'ai [Untel? comme?] messager et ... il est arrivé avec des lettres, si bien que ... ne plus descendre à Kainè ... je t'en ai envoyé une ... C'est pourquoi ...»

2 Diourdanos explique-t-il qu'il n'a pas de *tabellarius* à sa disposition? Ou qu'il a Untel (anthroponyme en lacune) comme *tabellarius*?

5 μίαν. Une lettre?

6 ἐκρα-. Les habitudes lexicales prévalant dans les ostraca des *praesidia* suggèrent κράζειν ou κρατεῖν (cf. O.Claud. I 157, 2: ἐκρατήθην ὥδε, «j'ai été retenu ici»).

7 ἄρτους. άλλους possible.

8 .υκα. συκα ou ουκα.

4 (fig. 4)

FWI – room 1, NE 11

inv. 7309

12 × 11 cm

c. 150<sup>°</sup>

pâte alluviale

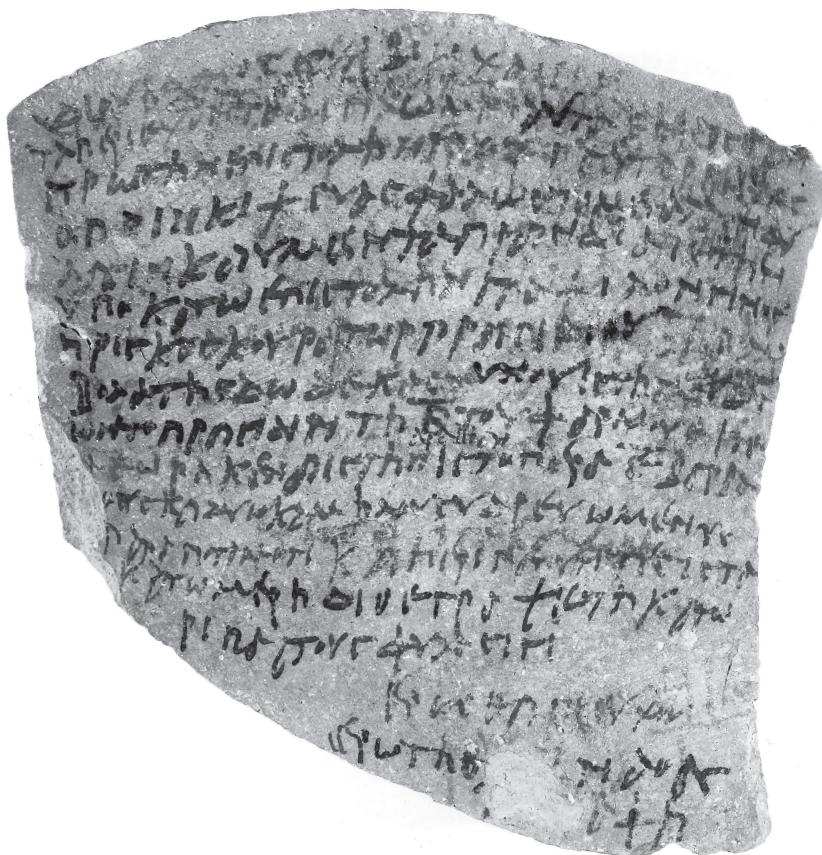


Fig. 4

Cet ostracon se fait l'écho d'un minuscule épisode survenu en Dodécaschène et rappelle par son contenu les journaux de poste dans lesquels étaient copiées ou résumées des lettres officielles (voir par exemple O.Krok. I 87 ou encore le registre du curateur Turbo trouvé à Xéron).<sup>9</sup> Pourtant, ce n'est pas un journal de poste, mais une lettre, et, bien qu'elle ait trait à la transmission du courrier, cette lettre n'est pas un bordereau d'envoi. Une hypothèse sur les circonstances de sa rédaction est proposée dans le comm. ad 2. Palimpseste.

<sup>9</sup> H. CUVIGNY, Le livre de poste de Turbo, curateur du *praesidium* de Xéron Pelagos, in: A. KOLB (ed.), *Viae Romanae/Roman Roads. New Evidence, New Perspectives* (sous presse).

- ↗ Διούρδανος Ἀρχιβίω χαίρειν.  
 τὰ περιεχοντα διπλωμα .. ντα . . . . . ἵς τῇγ  
 πρώτην ἐπιστολὴν γράφι Σατοργῆλος  
 4 δο πρίνκιψ σὺν ἀσφαλῶς τὸ μέταλλον φυ-  
 λάσιν καὶ ὑμεῖν τὰ πραισίδια ἵς τὴν  
 ὑποκάτω ἐπιστολὴν γράφι Λονγίνος  
 Πρίσκος κουράτωρ πραισιδίου Παραμ-  
 8 βολὰ τῆς Δωδεκασχύνου ἵς τὴν `.....' ....  
 ων τὸ πραισίδιν τῇ θ τοῦ Φαρμουθὶ τε-  
 θεωρακέναι ἵς τὴν `Ἀραβίαν' ἵς τὸ πέρα ἐ βαρβά-  
 [ρ]ους καὶ δύω καμήλους ὑδρευομένους  
 12 παρὰ ποταμὸν καὶ περιπατοῦντες ἵς τὰ  
 κάτω μέρη διὸ ἔγραψε τῇ κάτω  
 ρίπα α<ὺ>τοὺς φυλάσιν.  
 ἐρ<ρ>ῶσθαι σε εὐχομ(αι).  
 16 ἐρωτηθ[είς] ἵνα ὁ ἀσ-  
 κ[ός ρ]αφῆ.

passim l. εἰς || 3, 6 l. γράφει || 4 l. σοὶ || 5 l. -λάσσειν, ἡμῖν || 6 l. γράφει || 7-8 l. Παρεμβολῆς || 8 l. Δωδεκασχύνου || 9 l. πραισίδιον || 11 [ρ]ους; v post corr., l. δύο, ὑδρευομένους || 12 l. περιπατοῦντας || 14 l. φυλάσσειν

«Diourdanos à Archibios, salut. Voici<sup>3</sup> ce que contenaient<sup>3</sup> les *diplóma*. Dans la première lettre, Saturnilus<sup>2</sup>, le *princeps*, écrit, à toi, de bien veiller à la sécurité de la carrière et, à nous, à celle des *praesidia*. Dans la lettre annexée, Longinus Priscus, curateur du *praesidium* de Parambola en Dodécaschène écrit que, en ...ant le *praesidium* ... le 9 Pharmouthi, il a aperçu, sur la rive arabique, de l'autre côté (scil. du Nil), 5 Barbares et deux chameaux faisant provision d'eau au bord du fleuve et se dirigeant vers l'aval. En conséquence de quoi, il a écrit à la rive d'aval de les surveiller.

Je te souhaite bonne santé.

Fais, s'il te plaît, (re)coudre l'autre.»

**1-2** Le premier mot du texte antérieur sous-jacent est bien lisible dans l'interligne: Διούρδανος. Il s'agit donc d'une autre lettre du même expéditeur. Je ne parviens pas à reconnaître Ἀρχιβίω dans ce qui suit.

2 τὰ περιεχοντα διπλωμα .. ντα . . . . . τὰ περιέχοντα διπλώματα <τα>ῦτα/<α>ύτα? Ayant pour sujet un livre ou tout document écrit, περιέχειν signifie « contenir » et se réfère à la teneur du texte. Il a toujours un complément d'objet (le contenu du document), représenté par un accusatif ou une proposition complétive, ou bien il est précédé de ώς ou de καθώς (« comme [le document] l'indique/le stipule »). Enclavé ici entre l'article et le nom, on ne voit pas ce qu'il peut signifier. J'ai pensé à une faute pour un participe passif: τὰ περιεχόμενα διπλώματα, « les circulaires contenues » ou « enveloppées »; en

ce cas, περιέχειν aurait un sens concret. Une autre hypothèse apporte un sens plus intéressant. On pourrait interpréter τά comme un article ayant valeur de pronom relatif (E. MAYSER, Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit II. 1, 1926, 58–60; R. KÜHNER – B. GERTH, Grammatik. Satzlehre I, 1966, § 460) et couper différemment: τὰ περιεχόν (l. περιέχε) τὰ διπλώματα, «ce que contenaient les circulaires»; <τα>ῦτα serait alors sujet du verbe attendu juste après (ἐστι conviendrait pour l'espace, mais ne paraît pas correspondre aux traces; οὕτως n'est pas possible). Pour l'absence d'augment dans περιεχον, les parallèles sont toutefois rares et tardifs: PSI I 50, 14 (IV/V<sup>P</sup>), παρεχόμην; P.Oxy. XVI 1867, 13–14 (VII<sup>P</sup>), ἐνεχέν. Cette hypothèse, que je propose donc avec réserve, expliquerait pourquoi Diourdanos fait un résumé aussi précis de la correspondance officielle: celle-ci a été perdue ou détruite, peut-être à la suite d'une mésaventure analogue à celle qui est rapportée en P.Berl. Zill. 10, 2–6, que NAÏM VANTHIEGHEM m'a signalé: l'auteur de cette lettre demande à son correspondant de lui réécrire parce que sa lettre précédente, ayant été mouillée, est devenue complètement illisible. Mais les διπλώματα ont-ils circulé à une période de l'année où de violentes pluies peuvent se produire? La seule mention de mois dans les lettres de Diourdanos se trouve justement dans le présent ostracon: c'est la date à laquelle le curateur de Parembolè a fait ses observations, le 9 Pharmouthi, c'est-à-dire le 3 avril (grégor.). On peut admettre que le diplôma du *princeps* circulait sur la route du Claudianus dans le courant du même mois. Avril n'est pas notoirement pluvieux dans le désert Oriental, où les précipitations ont plutôt lieu en hiver. MAËL CRÉPY (Laboratoire Archéorient, Lyon) a bien voulu examiner la possibilité de pluie en avril. Parmi les références qu'il me signale, la thèse d'AHMED HADIDI est particulièrement éclairante ([https://www.researchgate.net/publication/299345563\\_Wadi\\_Bili\\_Catchment\\_in\\_the\\_Eastern\\_Desert\\_Flash\\_Floods\\_Geological\\_Model\\_and\\_Hydrogeology](https://www.researchgate.net/publication/299345563_Wadi_Bili_Catchment_in_the_Eastern_Desert_Flash_Floods_Geological_Model_and_Hydrogeology)); l'auteur y décrit (p. 22) le régime des pluies dans le désert Oriental et donne en fig. 2-1, une carte climatique d'Hurghada d'après laquelle les précipitations mesurées dans cette ville sur la période 1971–2000 y apparaissent même un peu plus abondantes en avril qu'en décembre (Hurghada est une station balnéaire à une soixantaine de km au NE du Claudianus). Pour CRÉPY, la survenue d'une pluie violente en avril dans la région du Claudianus n'a donc rien d'impossible, les montagnes environnantes étant en outre un facteur favorable.

En fin de ligne, ις τὴν est probable (cf. ligne 5), mais les quatre lettres comprises entre <τα>ῦτα et ις τὴν résistent à la lecture; les deux dernières pourraient être ις.

**3 γράφι.** Il y a place pour une lettre entre *phi* et *iota* et des traces sont perceptibles, mais comme elles ne correspondent pas à *epsilon*, je pense qu'elles appartiennent au texte sous-jacent.

**Σατοργίλος.** C'est la lecture qui convient le mieux à l'étendue, mais elle est paléographiquement douteuse. Σερτοριαγ{1-2}ός, à quoi j'avais d'abord pensé, est encore plus problématique.

**4 πρίνκιψ.** Le titre de *princeps* est très rare dans les ostraca des *praesidia*. Au Mons Claudianus, il n'apparaît par ailleurs que dans une autre lettre de Diourdanos (8).

Pour ce qui est des autres sites romains du désert Oriental, il n'est attesté que dans un fragment de lettre très abîmé de Krokodilô (O.Krok. inv. 59: ]ν τῷ πρίνκιπι | [---] συντέτευχε) et dans un ostracon de Xeron, petit compte d'orge, de blé et de pain dont le titulaire est un *princeps* du nom de Σωλᾶς (O.Xer. inv. 747); cet anthroponyme (add. On.) figure en outre sur deux cols d'amphores du même site. Ces trois documents datent d'après la stratigraphie du début du II<sup>e</sup> s., ce qui correspond aussi à la date de l'ostracon de Krokodilô (fin du règne de Trajan ou début du règne d'Hadrien). Le *princeps* mentionné par Diourdanos est donc plus tardif. Sur ce titre, voir surtout SPEIDEL 1981. Nonobstant quelques cas où *princeps* sert à spécifier le rang d'un sous-officier (*princeps optio*, *princeps signifer*), ce titre est habituellement attaché à des centurions dans des circonstances diverses et représente l'abréviation d'un titre plus développé. Sauf lorsque *princeps* renvoie au titre d'un centurion dans une cohorte légionnaire à l'exclusion de la *prima* (*princeps prior*, *princeps posterior*), il s'agit de centurions de haut rang, affectés à des fonctions particulières, notamment de nature administrative: *princeps* de l'*officium* du gouverneur provincial, *princeps* chef de l'administration dans une unité statutaire ou dans un détachement (*princeps vexillationis*). C'est à mon avis à ce dernier emploi de *princeps* que nous avons affaire dans l'ostracon. Nous savons en effet que, à cette époque où le *metallon* était commandé sur place par un *curator metalli*, dit aussi *curator praesidii Claudiani*, un centurion exerçait une autorité éminente sur le Claudianus et vraisemblablement aussi sur le Porphyrites (voir CUVIGNY 2014, 254 sq.). SPEIDEL n'exclut pas cependant que des *principales* (donc des *sesquiplicarii* et des *duplicarii*) soient nommés à la tête de détachements avec le titre de *princeps* (1981, 13).

7-8 Παραμβολά. Le π initial a le même tracé que celui de πρώτην à la ligne 3. On reconnaît dans ce toponyme tiré de l'appellatif παρεμβολή («camp militaire») la Parembole de l'Itinéraire Antonin, qui la situe en Dodécaschène, à 16 milles au sud de Contra Suene, localité non autrement attestée et non identifiée sur le terrain. Le nom de Contra Suene indique du moins qu'elle se trouvait – et par conséquent Παρεμβολή aussi – sur la rive opposée à Syène, donc sur la rive occidentale du Nil. Cela s'accorde avec la ligne 10 de l'ostracon: le curateur de ce *praesidium* a aperçu des Bédouins au-delà (scil. du fleuve: ις τὸ πέρα) sur la rive orientale (Αραβία). Sur la Parembolè de Dodécaschène, voir O.Krok. I, p. 139–141. Elle est probablement mentionnée en O.Krok. I 87 (118<sup>P</sup>); à cette date, le fort semble être sous les ordres, non pas d'un curateur, mais d'un centurion de la *cohors II Ituræorum*, qui est une des trois unités de la garnison de Syène-Éléphantine-Philae. L'orthographe παραμβολή est attestée dans quelques papyrus d'époque impériale; la désinence -α, propre à l'ostracon, est un latinisme.

9 φν τὸ πραισίδιν. Terminaison de participe? Je ne parviens pas à lire λιπών ou λείπων (seul verbe transitif employé avec πραισίδιον dans les ostraca du désert). Ensuite πραισίδιν peut désigner soit le fort, soit les hommes de la garnison.

16 ἐρωτηθ[είς]. P.Hombert II 41 est une autre lettre du désert écrite par un militaire où la *formula valedicendi* est suivie d'un *post scriptum* commençant par ἐρωτηθείς. La petite lettre après ινα, si elle est complète, est un omicron (les bèta sont grands dans

cette main); on songe aussi à la boucle d'un rhô dont la hampe serait effacée, mais l'encre semble bien conservée à cet endroit. Après ἐρωτηθείς, on attend normalement un impératif, mais on trouve aussi parfois une proposition finale introduite par ἵνα (O.Krok. I 76, 2) ou ὅπως (O.Claud. II 386, 6-7).

17 [ρ]αφῆ. Restitution de JEAN GASCOU. Avec la présente lettre, le messager emportait peut-être une outre à faire réparer au Mons Claudianus. La couture des outres (joints d'étanchéité, appliquage de pièces de renfort) était un travail de spécialiste qu'on peut apprécier sur les nombreux morceaux qui ont été retrouvés, car ce sont surtout les coutures, précisément, qui se sont conservées. Les O.Claud. ont livré plusieurs témoignages de la fragilité des outres (e.g. O.Claud. I 128 et 129, cf. R. W. DANIEL, Neither Do They Put New Wine in Old Skins, ZPE 101, 1994, 61-66).

### *La ripa de Dodécaschène*

Ayant, depuis la rive gauche du Nil, aperçu une petite troupe de bédouins sur la rive opposée, Longinus Priscus décida d'écrire à la rive d'aval α<υ>τοὺς φυλάσσειν. Mais de laquelle des deux rives du Nil nubien s'agit-il? La rive orientale, arabe, où se déplacent les Bédouins en direction le nord, ou celle où se trouve le *curator*? De cette question dépend l'esprit de α<υ>τούς et le sens qu'on donnera à φυλάσσειν. S'il s'agit de la rive orientale, le message de Longinus Priscus a pour objet de prévenir les soldats stationnés sur cette rive du passage imminent d'un groupe de Bédouins dont ils devront se garder (α<υ>τοὺς φυλάσσειν), φυλάσσειν ayant alors le même sens («protéger») que dans la lettre du *princeps* (l. 4-5). S'il s'agit en revanche de la rive occidentale, le message s'adresse à des soldats qui observeront à leur tour la progression des Bédouins, φυλάσσειν signifiant dès lors «surveiller» les Barbares (α<υ>τούς).

Cet emprunt direct au latin *ripa* n'était pas attesté jusqu'à présent dans la documentation d'Égypte. L'expression κάτω ρίπα évoque la notion de *ripa superior et inferior* de l'Euphrate, connue dans le titre de *curator ripae superioris et inferioris*, qui apparaît dans le cursus du centurion légionnaire Caelesticus à Palmyre.<sup>10</sup>

*Ripa*, dans son acception stratégique, est à comprendre non pas comme la berge d'un fleuve, mais comme une zone frontalière et militarisée aux marges de l'empire romain, séparée des territoires étrangers par le fleuve, qui constitue une frontière naturelle. Dans l'ostracon, l'expression «écrire à la *ripa*» montre que le terme peut désigner seulement le dispositif militaire, constitué d'une ligne de fortins et de postes d'observation, avec les hommes qui s'y trouvent. S'il peut y avoir quelques bastions ou têtes de pont sur la rive opposée pour permettre des opérations de pénétration, une *ripa* ainsi comprise est établie sur une seule rive, celle qui est séparée du territoire

<sup>10</sup> IGLS XVII 207 et 208. Cf. H. SEYRIG, Antiquités syriennes, Syria 22, 1941, 237sq.; KH. AS'AD – CHR. DELPLACE, Inscriptions latines de Palmyre, REA 104, 2002, 383–385, n° 14 et 15; p. 385 pour la période d'activité du centurion, (72–123<sup>p</sup>).

ennemi par le cours d'eau.<sup>11</sup> Dans la lettre de Diourdanos, ή κάτω ρίπα ne peut donc être que le dispositif militaire établi sur la rive occidentale au nord de Parembolè. Il devait être léger: en effet, Parembolè n'est, d'après l'Itinéraire Antonin, qu'à 23,6 km de Contra Suene et on ne connaît pas de fortin intermédiaire. Cela suppose donc que la surveillance se faisait depuis d'autres postes d'observation dont nous ne savons rien: un *praesidium*, comme le Patkoua mentionné dans O.Krok. I 87 et qui semble avoir été un satellite de Parembolè?<sup>12</sup> Ou simplement une ligne de surveillance constituée par ces petites tours carrées, caractéristiques du désert Oriental et peut-être appelées σκόπελοι, dont la présence a été signalée également en Basse-Nubie?<sup>13</sup>

De fait, sauf Qasr Ibrim, qui est au-delà de la Dodécaschène, tous les forts romains de Basse-Nubie sont implantés sur la rive occidentale du Nil (fig. 5). Sur la rive droite, l'Itinéraire Antonin mentionne seulement quelques toponymes que M. P. SPEIDEL appelle des têtes de pont («bridgeheads»):<sup>14</sup> Contra Tafis, Contra Talmis et Contra Pselkis. Leur présence est ainsi justifiée par B. R. TRIGGER: Contra Tafis et Contra Talmis contrôlent les deux extrémités de la gorge de Kalabsha,<sup>15</sup> et Contra Pselkis l'entrée du wâdi 'Allâqi, voie de pénétration des Blemmyes vers la vallée du Nil.<sup>16</sup> L'existence d'un dispositif militaire du type *ripa* en Dodécaschène s'explique probablement par le danger que représentaient les Blemmyes du désert Oriental (appelés Barbares par les Romains dans les ostraca du II<sup>P</sup> et du III<sup>P</sup>), comme l'observait déjà TRIGGER en 1965 à propos de l'implantation des forts: «Since the arable land north of Koshtemna is found in small pockets on both sides of the river, this preference for the west bank does not reflect environmental limitations. But whereas the Western Desert was virtually uninhabited, the nomads of the Eastern desert were undoubtedly troublesome, especially as they began to acquire the camel and adapt more completely to desert life.»<sup>17</sup> SPEIDEL est du même avis: «In turreted and bastioned mud-brick forts, all on the West bank of the river with bridgeheads across – a precaution probably against surprise attacks by the Nomads of the Eastern Desert – a Roman garrison held the northern part of that country.»<sup>18</sup> L'ostracon de Diourdanos confirme cette interpréta-

<sup>11</sup> Cf. P. TROUSSET, La notion de *ripa* et les frontières de l'empire, in: FR.-M. PIQUET (éd.), Le fleuve et ses métamorphoses, 1992, 141–152; id., La frontière romaine et ses contradictions, in: La Frontière. Séminaire de recherche sous la direction d'Y. ROMAN, 1993, 25–33.

<sup>12</sup> Pourtant, l'attaque de Patkoua par soixante Barbares relatée en O.Krok. I 87 s'explique mal si Patkoua est sur la rive occidentale.

<sup>13</sup> «A series of watchtowers protected the great temples of Dendûr and Talmis» (SPEIDEL 1988, 262).

<sup>14</sup> SPEIDEL 1988, 768.

<sup>15</sup> TRIGGER 1965, 14.

<sup>16</sup> Exploitées par les Égyptiens au Nouvel Empire, les mines d'or auxquelles menait le wâdi 'Allâqi ne l'étaient plus aux périodes ptolémaïque et romaine, en particulier à cause des Blemmyes (D. et R. KLEMM – A. MURR, Gold of the Pharaohs – 6000 years of gold mining in Egypt and Nubia, Journal of African Earth Sciences 33, 2001, 654–656).

<sup>17</sup> TRIGGER 1965, 127.

<sup>18</sup> SPEIDEL 1988, 768.

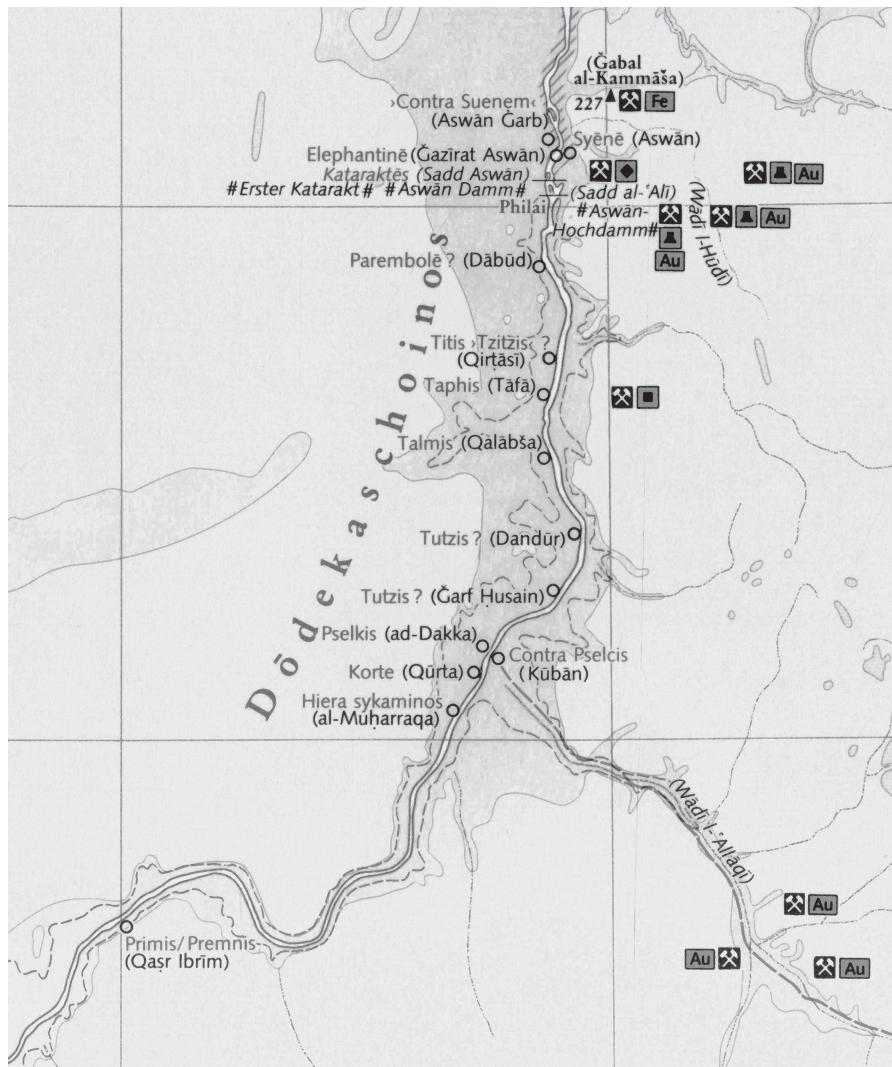


Fig. 5: D'après TAVO B V 21 (© Dr. Ludwig Reichert Verlag Wiesbaden)

tion de façon éclatante; non seulement, il met un nom sur le dispositif, mais il décrit le déclenchement d'une alerte sur la *ripa*.

La polarisation sur la rive ouest n'est pas une innovation romaine. Bien que le territoire de la Dodécaschène s'étende sur les deux rives du Nil,<sup>19</sup> on constate que presque tous les temples égyptiens de Dodécaschène, qui datent de l'époque ptolémaïque, mais

<sup>19</sup> Les Ptolémées ont fait don à la déesse Isis de Philae «de 12 schoenes de Takompsô (= Hiera Sykaminos) à Syène sur la rive occidentale et de 12 schoenes sur la rive orientale, soient 24

ont été parfois construits sur des édifices plus anciens, se trouvent également sur la rive occidentale. Seuls deux temples ptolémaïques (détruits) sont signalés sur la rive arabique: Sahdab (face à Kertassi) et Ajuala (connu aussi sous le nom d'Abû Hor).<sup>20</sup> Dédié à Mandoulis, divinité populaire chez les Blemmyes, le petit temple d'Ajuala pourrait avoir été construit pour dissuader cette population de traverser le Nil afin d'adorer leur dieu à Talmis.<sup>21</sup>

Remarquons que κάτω (l. 13), qui se comprend relativement à la position où se trouve le curateur,<sup>22</sup> n'a pas ici la même signification que dans les inscriptions de Palmyre, où *superior* et *inferior* se réfèrent à une division spatiale permanente, définie par la frontière entre la province romaine de Syrie et le royaume de Commagène conquis en 72.

La *ripa* du Nil nubien est une ligne militaire de défense, visant à protéger les zones peuplées de la rive gauche d'une traversée du fleuve par les Barbares<sup>23</sup> et à observer les mouvements de ces derniers. Mais ce n'est pas une frontière politique.<sup>24</sup> Nous ignorons à quelle date le dispositif a été établi: à la suite du traité de Samos qui, conclu entre Auguste et une ambassade méroïtique (21–20<sup>a</sup>), a réglé le statut – d'ailleurs mal connu – de la Dodécaschène romaine?<sup>25</sup> Ou plus tard, lorsque les Barbares du désert Oriental sont devenus agressifs, ce qui, dans le désert de Bérénice,<sup>26</sup> s'est traduit par la construction des *praesidia* à partir du règne de Vespasien?<sup>27</sup>

Ayant aperçu le groupe de Barbares, Longinus Priscus donna ordre aux militaires disposés en aval de Parembolé de suivre leur progression, puis rédigea un rapport sur ses observations, non sans faire état des instructions qu'il avait données. Son rapport était vraisemblablement destiné au quartier général à Syène. De là, il fut disséminé le

schoenes» (décret de Ptolémée VI, daté de 157<sup>a</sup>, et renouvelant les mesures de Ptolémée II, C. R. LEPSIUS, Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien IV, 1901, 27/b, cf. TÖRÖK 2009, 400).

<sup>20</sup> PORTER – MOSS VII, 39. À Ajuala, une terrasse a été construite sous Auguste (TÖRÖK 2009, 452). Un proscynème gravé par un prêtre venu de Talmis fait référence au dieu sous la périphrase τὸν κύριον Παπτούλεως, ce qui suggère que le nom antique d'Ajuala était Paptoulis (SB I 3921 [TM 98456]).

<sup>21</sup> Idée formulée par UGO MONNERET DE VILLARD, La Nubia Romana, 1941, 17.

<sup>22</sup> Rien à voir, donc, avec un κάτω τόπος qu'on déduirait de l'ὤνω τόπος τῆς (Δωδεκα) οχοίου mentionné dans un ostracon de Pselkis (SB III 6953, 2 [II–III<sup>r</sup>]).

<sup>23</sup> En Dodécaschène, cette traversée est sans danger à l'époque des basses eaux (TRIGGER 1965, 10).

<sup>24</sup> Sur la différence entre les deux, voir TH. MOMMSEN, Le Droit public romain, Paris 1889, 462sq.

<sup>25</sup> Str. 17.1.54.

<sup>26</sup> Le désert de Bérénice (Mons Berenicidis) est la zone méridionale du désert Oriental égyptien (CUVIGNY 2018, § 193–195). Le Mons Claudianus n'en fait pas partie.

<sup>27</sup> Pour autant que la décision de construire les *praesidia* soit la conséquence directe d'attaques de Barbares (et non, par exemple, du souci de mieux contrôler la contrebande ou de mettre davantage de puits à la disposition des caravanes). Si l'on s'en tient au témoignage des textes, les attaques de Barbares dans le désert de Bérénice sont documentées à partir de Trajan (O. KROK. I 6; 47; 51).

long de la vallée et sur les routes du désert. Il atteignit le *princeps* (stationné à Kainè?) et de là le *praesidium* de Raïma. Pour une raison inconnue, il ne parvint pas au Mons Claudianus, ce qui obligea Diourdanos à en faire un résumé à l'intention d'Archibios.

Le rapport de Longinus Priscus rappelle O.Did. 46 (déb. III<sup>e</sup>), dans lequel le curateur de Didymoi écrit à celui de Phoinikôn, dernière station avant Koptos où résidait le préfet du désert de Bérénice:<sup>28</sup> «je t'informe que sont descendus 4 Barbares, trois enfants, 9 chameaux et 4 ânes, afin que tu en informes le préfet (...) ils sont repartis le 18». Les deux documents montrent sur le vif l'utilisation des postes frontières romains comme «listening posts».<sup>29</sup> Les moindres mouvements de l'ennemi étaient observés et signalés, les rapports centralisés et analysés sur la durée. S'il n'est pas étonnant de voir les observations du curateur de Didymoi remonter au préfet du désert, ou l'annonce de l'attaque d'un *praesidium* de Dodécaschène par 60 Barbares répercutee sur les routes du désert de Bérénice (O.Krok. I 87), la transmission du rapport de Longinus Priscus aux sites de la route du Claudianus, très éloignés de Parembolè,<sup>30</sup> est plus étonnante. Elle n'est pas conforme aux procédures du renseignement militaire, telles que les exposent AUSTIN et RANKOV, en les illustrant avec le schéma suivant (fig. 6):

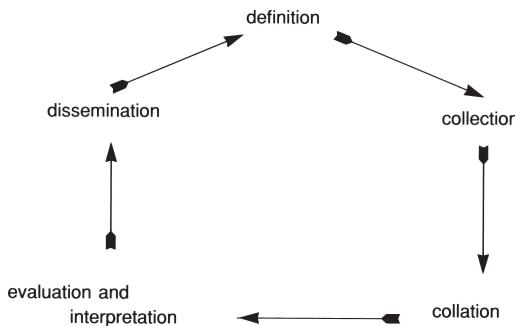


Fig. 6: D'après AUSTIN – RANKOV 1995, 8

Une information aussi menue et partielle a normalement vocation à remonter pour être collationnée avec d'autres et analysée; on ne voit pas quelle pertinence il y aurait à la retransmettre à l'état brut aussi loin de l'endroit où l'observation a été faite. Il est difficile de décider si l'armée romaine procéda de façon moins économique que les armées modernes, en disséminant sans filtre les informations partielles, ou si la diffusion jusqu'au Claudianus des observations de Longinus Priscus résulte d'un excès de zèle ou d'une conjoncture tendue.

<sup>28</sup> Le scripteur a vraisemblablement interverti les cas dans le prescrit.

<sup>29</sup> AUSTIN – RANKOV 1995, 9.

<sup>30</sup> De Syène à Kainè par la voie fluviale, il y a c. 280 km.

5 (fig. 7)

FWI - room 1, NW 10

inv. 7436

13 x 14,2 cm

c. 150<sup>p</sup>

pâte alluviale

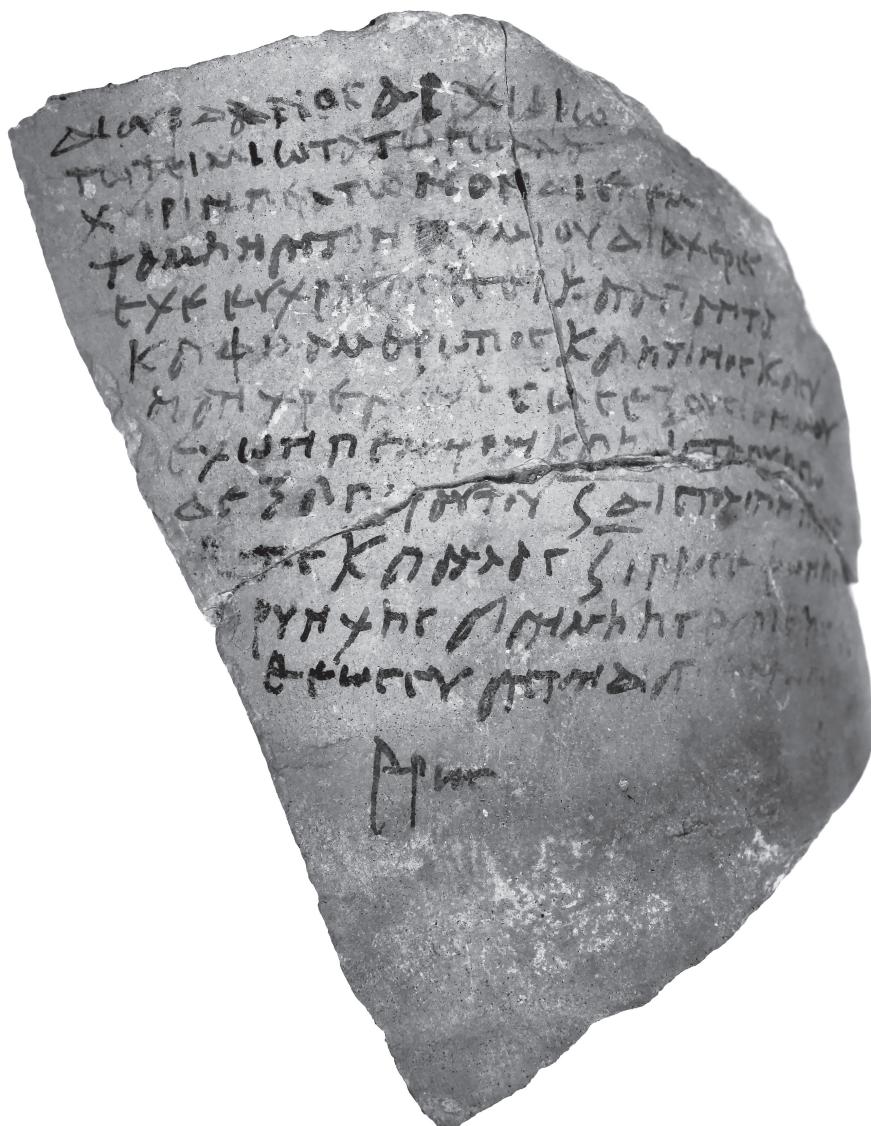


Fig. 7

## Lettre de recommandation. Palimpseste.

→ Διούρδανος Ἀρχιβίω  
τῷ τειμιωτάτῳ πολλὰ  
χαίριν. περαγωνον διεπεμ-  
4 ψάμην ἀντὶ Νουμίου διὰ χερὲς  
ἔχει· εὐχρηστος ἔσει κατὰ πάντα  
καὶ φιλάμφρωπος καὶ ἡ τινος καὶ σὺ  
αἰλὰν χρέαν ἔχῃς, ὡς ἔξουσίαν μου  
8 ἔχων πέμψον καὶ ἥδιστα πυήσω.  
δέξαι παρ' αὐτοῦ (δραχμὰς) ὅ ἵς τὸ <δ>λίγον . . γα  
β. τος καὶ ἄλλας (δραχμὰς) ἵ· προσεφώνησεγ  
. ρυγχης αἰλὰν μὴ ἡ γ' εὐπιθής ευ-  
12 θέως συ Ἀγτᾶν διαπέμψω 2-4  
m. 2 ἐρ<ρ>ῶσ(θαι).

11. τιμωτάτῳ || 31. χαίρειν, Πελάγωνα δόν? || 41. Νουμφίου, χειρὸς || 61. φιλάνθρωπος, εἴ τινος  
|| 71. ἐὰν χρείαν || 81. ποιήσω || 9 δῖ || 10 δῖ || 11. ἐὰν, εὐπειθῆς || 12 σοι

«Diourdanos à son très estimé Archibios, un grand salut. Sois aux petits soins avec Pelagôn<sup>2</sup>, que j'envoie à la place de Nummius. En toutes choses, tu te montreras serviable et bienveillant à son égard et, si toi aussi tu as besoin de quelque chose, considère que je n'ai rien à te refuser et envoie-moi un mot: je le ferai avec le plus grand plaisir. Reçois de ses mains 4 drachmes pour le petit chouïa de ..., ainsi que 10 drachmes. Harynchès<sup>3</sup> a déclaré: «s'il<sup>4</sup> n'est pas satisfait<sup>5</sup> (/docile<sup>6</sup>), je t'enverrai aussitôt Antas<sup>7</sup>...»

Porte-toi bien».

3 περαγώνον. Les lettres de recommandation commencent souvent, après le prescrit, par le nom de la personne recommandée. C'est sûrement un anthroponyme qu'il faut lire ici. Spontanément, on lit Περατώνον. Supposer une déformation de Παρατόνιον (d'ailleurs inconnu comme anthroponyme) n'apporte rien. Comme, dans cette main, le *gamma* présente parfois une excroissance à gauche (ici même, ligne 9), il pourrait s'agir, en admettant une faute de rhotacisme, du nom Πελάγων que BECHTEL (HP 576) classe parmi les anthroponymes tirés des héros.

<sup>4</sup> Noviūv. Ce Nummius n'est pas autrement attesté dans les O.Claud.

4-5 διὰ χερὸς ἔχε. Διὰ χειρὸς ἔχειν a des sens différents selon les contextes (LSJ II.6.c). Lorsque l'objet est une somme d'argent, c'est «recevoir de la main à la main» (donc *en cash*, par opposition à un virement bancaire); ailleurs, c'est tenir un objet dans la main, dans ses bras (Sophocle, Antigone 1258: Crémon porte dans ses bras le cadavre de son fils, διὰ χειρὸς ἔχων), ou encore l'avoir en main, sous contrôle (un objet pesant que l'on retient: Th. 2. 76; la πολιτεία: Aristote, Politica 1308a. 27 ВЕК-КЕР). Le complément est rarement une personne. Un exemple de la construction διὰ

χειρὸς ἔχειν τινά se trouve chez Ar. Vesp. 597, où Philocléon dit à propos de Cléon: μόνον ἡμᾶς οὐ περιτρώγει, ἀλλὰ φυλάττει διὰ χειρὸς ἔχων καὶ τὰς μυίας ἀπάμυνει («il n'y a que sur nous qu'il ne morde pas; il nous garde, au contraire, nous tenant dans ses bras et chassant les mouches», trad. VAN DAELE, CUF). Cette traduction rend mal l'ambiguité de la réplique de Philocléon, qui peut s'entendre à la fois comme un éloge de Cléon dans la bouche de son partisan, et comme une mise en garde d'Aristophane lui-même: φυλάττειν, comme διὰ χειρὸς ἔχειν, est à double entente; ce peut être «protéger», mais aussi «tenir sous bonne garde»; διὰ χειρὸς ἔχειν peut exprimer un mouvement protecteur, mais aussi un contrôle («il nous a bien en main»), cf. D. M. MACDOWELL, comm. ad Vesp. 597, OCT. Y a-t-il idée de contrôle aussi dans le cas présent? La fin pourrait le suggérer, mais je pense qu'on peut écarter l'idée, absente des quelques autres lettres de recommandation égyptiennes où figure l'expression: P.Mich.Michael. 23, 8 (51 ou 57<sup>P</sup>); O.Claud. I 158, 5–6 (avec la correction en O.Claud. II, p. 278 = BL XI, 125): ἵνα σε διὰ χερὸς ἔχῃ εἰς ὁ θέλεις, καὶ σὺ αὐτῷ εὑχρηστος γενοῦ ἵς ὁ θέλει, «(j'ai demandé à Valentinus) de t'assister pour tout ce que tu désires et, quant à toi, accueille ses désirs avec bienveillance». En P.Giss. 80 (= P.Giss.Apoll. 17), 9 (113–120<sup>P</sup>), lettre privée dont l'auteur transmet à son correspondant la demande d'une mère qui recommande son fils à un professeur, l'idée de contrôle ne serait pas hors de propos. L'expression ἔχειν τὰ ὑπομνήματα διὰ χερός, qui fait partie des devoirs d'un oikonomos en P.Tebt. III 703, 277–278 (c. 210<sup>a</sup>) est plus difficile à traduire, car ὑπομνήματα peut renvoyer aussi bien aux instructions du diécète à l'économie («se conformer scrupuleusement aux instructions») qu'au document sur lequel elles sont couchées («ne pas se séparer de l'aide-mémoire»). Dans les lettres de recommandation, on se demande s'il n'y a pas tout de même l'idée de «tenir par la main», image indiscutablement présente en C.Pap.Jud. I 141, 5–6 (I<sup>a</sup>): χιλαγώγησον [αὐτ]όν, ἐν οἷς ἐὰν χρήζῃ (l. χειραγώγησον). Χειραγωγεῖν présente la même possibilité d'ambivalence que διὰ χειρὸς ἔχειν, car ce verbe signifie «guider en tenant par la main», mais aussi «mener par le bout du nez, cajoler».

7 ἔξουσίαν μου. Génitif objectif («comme si tu avais tout pouvoir sur moi»). Les exemples où ce génitif est une personne ne sont pas nombreux. Cf. P.Brem. 22, 3–4 (II<sup>P</sup>), ἐγὼ δὲ ἔξουσίαν ἔχων τοῦ ἀνθρώπου: l'auteur de la lettre se vante d'avoir obtenu du vendeur un rabais de 2 drachmes parce qu'il a pouvoir sur lui (on dirait en français: «parce qu'il ne peut rien me refuser»); P.Mil.Vogl. IV 229, 19 (140<sup>P</sup>), ἔξουσίαν ἔχων τῆς θυγατρός, «investi de la puissance paternelle sur ma fille»; P.Rainer Cent. 161, 33–25 (V<sup>P</sup>), double construction avec génitif objectif de personne et infinitif (pouvoir sur quelqu'un + de faire quelque chose).

**9–10** Apparemment un appellatif au génitif que je n'ai pas réussi à identifier. Cf. P.Kellis I 74, 9–10: πέμψον μοι τὸ ὄλγον πορφύρας.

**10–12** Il n'est pas certain que cette dernière phrase concerne les 10 drachmes; il peut s'agir d'une tout autre affaire.

**11** .ρυγχης. Je ne vois pas d'autre solution qu'un anthroponyme (ρυγχῆσαι ἄν est une voie sans issue). RODNEY AST a attiré mon attention sur la présence possible

d'une lettre précédant le ρ, en proposant de lire une forme du nom Ἀρυγχις, qu'on trouve dans trois ostraca thébains du II<sup>e</sup> s. p.C. De fait, sur la fiche comportant la transcription faite en 1992 d'après l'original, je signalais qu'une écaille avait sauté avant le ρ, mais qu'il subsistait un point d'encre de la lettre disparue.

εὐπιθής. Voir O.Krok. I 95, 7–8n.

ἢ γ'. ἥς est moins satisfaisant pour la paléographie.

6 (fig. 8)  
FWI – room 1, HS

inv. 8087  
4 × 3,8 cm

c. 150<sup>p</sup>  
pâte alluviale



Fig. 8

Coin supérieur gauche d'une lettre de Diourdanos. Elle pourrait avoir été écrite de la même main que le reste du dossier, mais avec plus de soin. Il s'agit probablement d'une lettre d'envoi.

↓ Διούρδα[νος Ἀρχιβίω τῷ τι-]  
μιωτάτ[ω (πολλὰ) χαίριν. εὖ?]  
πυήση[ς κομισάμενος?]  
4 παρὰ το[ῦ  
]...[  
- - - - - -

3 l. ποιήσει[ς

## 7-9 Pas une goutte d'eau pour le char

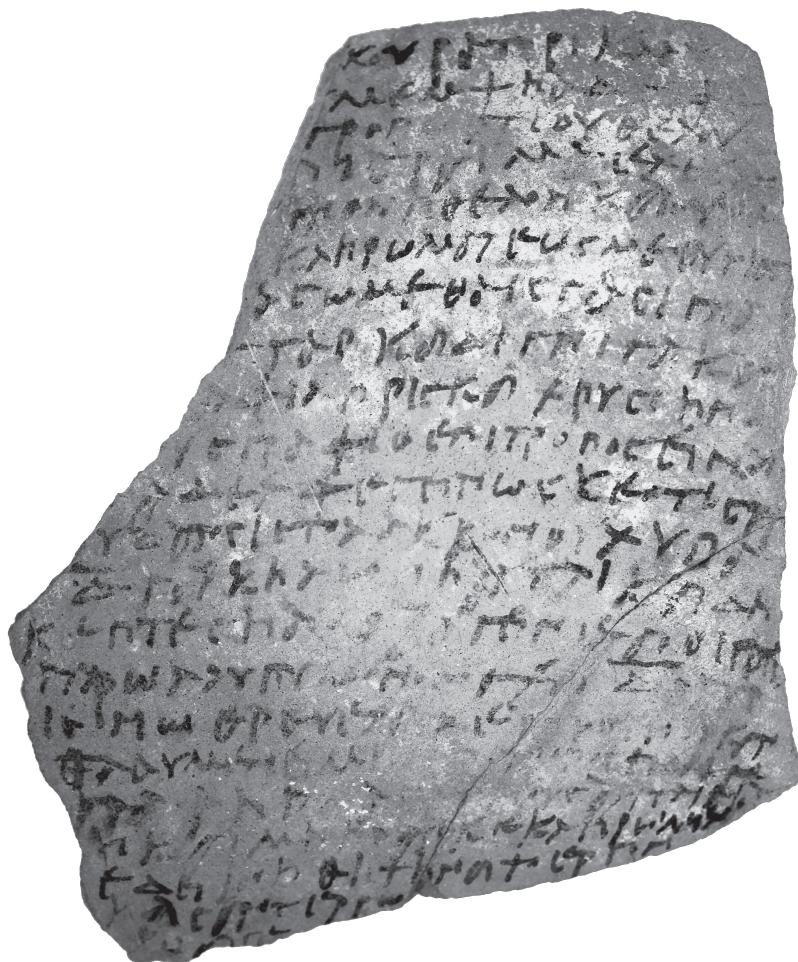
7 (fig. 9)  
FWI – room 1, NW 5inv. 7537  
10,2 x 12,7 cmc. 150<sup>p</sup>  
pâte alluviale

Fig. 9

Le nom de l'auteur et du destinataire de cette lettre où l'on reconnaît la main de Diourdanos sont en lacune, mais ne font pas beaucoup de doute. Diourdanos nous apprend qu'il y a quatre chadoufs à Raïma. Plutôt que des chadoufs étagés, permettant de remonter l'eau d'une certaine profondeur, ce qui suppose un complexe système de citernes disposées à des hauteurs différentes, mieux vaut imaginer un puits à l'orifice assez large autour duquel les quatre machines seraient installées.

- ↓ [Διούρδανος Ἀρχιβίψ] κουράτορι Κλαυ-  
 [διανοῦ χαίριν. μή μ] ἐ μέμψη, ἄδελφε,  
 [c. 10 ἐπι] τρόπω φότι οὐ θέλου-  
 4 [σι c. 10] ἦ αἰ ίς Ῥαϊμα ἐλθεῖν  
 [c. 5 Κλαυδι] ανόν ἥθελον καὶ ον..  
 [c. 8 κε] κλήρωμαι ἔως μεθ' ὑγίας  
 [c. 6 ἀλλα] ἀσσώμεθα ίς τὰ σύγνα  
 8 [c. 8 ]. γάρ καὶ Διγνιτα καὶ  
 [c. 7 ]. φια, ρις καὶ χρυσ. ηγ.  
 [c. 6 ] ους γράφι ό ἐπίτροπος εῖναι.  
 [3-4]. ἄδελφε, γείνωσκε φότι στρ-  
 12 [άγξ] ὕδατος ίς τὸ λάκκον οὐχ ὑπά-  
 [ρχι] • δ γάρ κηλώνηα <ά> ντλī καὶ δή-  
 κεπτες ή ἄμαξα γείνεται. οι γάρ  
 ... ωλλυ. ου μονομάχαι δ .. υρ  
 16 ίς νωθρεύετα[ι]. λέγοντι «οὐκ ἀν-  
 τλοῦμεν ει μή ό ἐπίτροπος ήμιν  
 γράφη ..... ους ἀντλι 1-3  
 . καμηλη.. α.. κεκληρωμένο 1-2.»  
 20 ἔδει βοηθητήναι τὸ ἔργον  
 Καίσαρος. ἐρρώσ-  
 σθαί σε.

41. εις ραϊμα || 61. ὑγιείας || 71. ἄλλα] ἀσσώμεθα εις || 101. γράφει || 111. γείνωσκε || 121. εις || 131. κηλώνεια ἀντλεῖ || 13-141. δηκέπτα, γίνεται || 17 τ ex θ corr. || 201. βοηθηθήναι

(Lignes 1-7) «[Diourdanos à Archibios], curateur du Claudianus, salut. Ne me reproche pas, camarade, (d'avoir écrit?) au procureur que [les μονομάχαι?] ne veulent pas venir à Raïma [mais rester?] au Claudianus. Je? voulais? aussi [...] j'ai été affecté jusqu'à ce que, avec l'aide du ciel, [...] nous soyons transférés sous les enseignes [...].

(Lignes 11-22) Sache, frère, qu'il n'y a pas une goutte d'eau dans la citerne. 4 chadoufs puisent et le char est pris de court! En effet, les 4 μονομάχαι envoyés par? ..., ... est souffrant. Ils disent: <nous ne puisons pas, à moins que le procureur ne nous écrive que/de ...> Il fallait bien porter assistance à l'œuvre de César! Bonne santé à toi.»

3 φότι γράφω τῷ (cf. 8, 5) convient exactement à l'étendue estimée de la lacune.

3-4 θέλου|[σι]. Cf. 8, 8. Le sujet de ce verbe se trouve probablement dans la lacune de la ligne 4: οι μονομάχαι, φαμιλιάριοι, ἄνθρωποι, ἀντληταί? La ligne 15 conduit à préférer la première de ces options.

5 [ἀλλὰ ίς Κλαυδι] ανόν <μένειν>? Cf. 8, 9-10. À moins que θέλον ne soit une 3<sup>e</sup> personne du pluriel ayant le même sujet que θέλου[σι].

7 ἵς τὰ σίγνα. Littéralement «sous les enseignes». C'est la plus ancienne occurrence de cette expression dans les papyrus, les autres étant P.Haun. III 52, 6–7 (VI–VII<sup>P</sup>) et P.Abinn. 6, 12 et 16 (c. 346<sup>P</sup>); dans ce dernier texte, il est question de filets de chasse entreposés εἰς τὰ σίγνα. Dans le cas présent, je pense que l'expression signifie, par métonymie, «au camp» où se trouve la chapelle aux enseignes, par opposition aux *praesidia* dans lesquels les soldats sont détachés. Les éditeurs de P.Abinn. 6 glosent «the regimental headquarter» (comm. ad 12). Ce peut être aussi alors une métonymie pour «le camp» et non nécessairement les *principia*.

8 Διγνίτα. Le nom figure ainsi orthographié en O.Claud. II 349, liste de quatre vigiles. Il s'agit donc d'un nominatif, emprunt au cognomen latin rare *Dignitas*. Au Claudianus, le thème consonantique est converti à la première déclinaison. Comme presque tous les *cognomina* tirés d'appellatifs féminins désignant des abstractions, *Dignitas* est normalement un nom de femme (cf. KAJANTO 1965, 97 sq., qui cite comme exemple *Felicitas*, porté par un homme et par 458 femmes; *Pax* et *Pietas*, qui sont surtout des noms d'hommes, font exception). KAJANTO ne connaît *Dignitas* que comme nom féminin (o. l., 280) et la base EDCS ne comporte pas d'exemples certains où ce serait un nom d'homme.

9 ]. φια. ρις. γρ]άφι Ἀρρις?

χρυσ. ηγ. Anthroponyme?

11 [3–4]. ἄδελφε. [λοιπό]γ ἄδελφε? Cf. O.Did. 317, 6.

12–13 ὑπά|[ρχ]. [ρχει] aurait été trop long. Plus satisfaisant pour le sens que ὑπά-[γει].

13 κηλώνηα. Deux autres ostraca attestent la présence de chadoufs (κηλώνια, κήλωνες) à Raïma (inv. 2238, 8981).

13–14 δή|κεπτες. Cf. O.Claud. inv. 7558, fragment de lettre provenant du même sondage, mais émanant d'Apolinaris curateur de Tiberianè, qui décrit des circonstances analogues (mention d'une «goutte d'eau», puis δήκεπτοι γεγόναμεν). Il s'agit du participe parfait passif de *decipio* («prendre par surprise, tromper» et, dans ce contexte, «tromper dans son attente»). Cet emprunt au latin semble s'être spécialisé dans le jargon du désert pour exprimer le désarroi de voyageurs arrivant à une halte sur laquelle ils comptaient pour s'abreuver, eux et leurs bêtes, et découvrant les citerne à sec. Quatre chadoufs puisent et le char est pris de court: il y a là une contradiction. Peut-être Diourdanos veut-il dire qu'il y a bien quatre chadoufs pour puiser, mais qu'ils ne servent à rien, faute de personnel pour les actionner.

15 ...ωλλυ. ων. Peut-être παρωλλυ. ων (παρ' Ωλλυ. ων? Mais un tel anthroponyme n'est pas connu). Il est impossible de reconnaître une forme, même fautive, du verbe ἀπόλλυμι.

15–16 .. νρ|ις. Anthroponyme?

16 νωθρεύετα[ι]. νωθρεύειν («être indisposé») est parfois au moyen dans les papyrus: cf. P.Freib. IV 56, 2–3 (I–II<sup>P</sup>). Quel est le sujet de ce présent? Un anthroponyme ... νρ|ις (l. 15–16)? Ou seulement ἵς («un homme est souffrant»)? où ...

μονομάχαι réclame un verbe au pluriel: λέγουσι, bien sûr, mais que faire du singulier νωθρεύεται[ι]? On ne peut lire, après δ à la ligne 15, ni ὅν, ni εἰσι.

18 ἀντλι 1-3: ἀντλῖν (ἀντλεῖν)? ἀντλίᾳς<sup>ς</sup>?

19 ḥ καὶ μή? La lettre qui suit est ρ ou π.

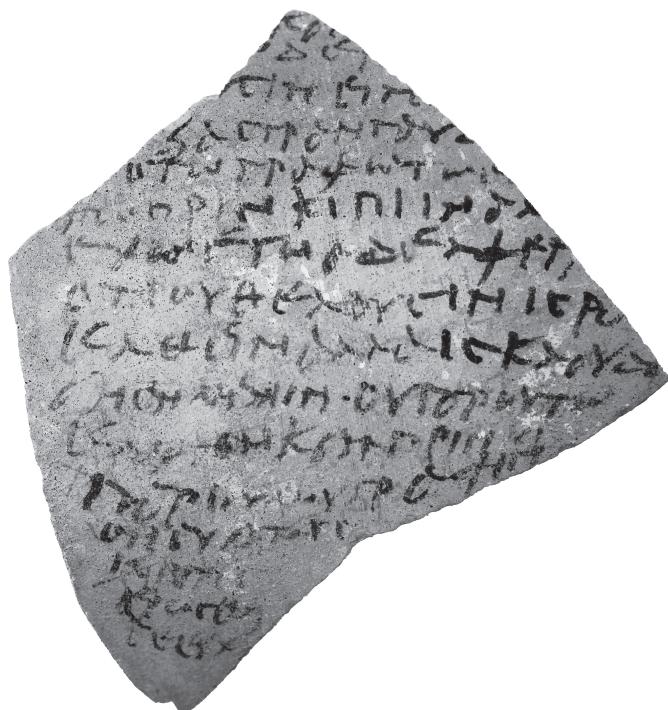
κεκληρωμένος, -μένου, -μένους<sup>ς</sup>?

20-21 τὸ ἔργον Καίσαρος. Cette irruption de la langue de bois officielle suggère qu'on a affaire ici au calque d'une expression latine, *opus Caesaris*. Dans ce contexte, elle désigne probablement l'extraction et/ou le transport de monolithes, plutôt que le monument auquel ils étaient destinés. Je ne pense pas que cette considération finale appartienne aux propos tenus par les μονομάχαι. Diourdanos s'abrite derrière sa loyauté à l'empereur pour se justifier d'avoir indirectement accusé Archibios.

8 (fig. 10)  
FWI – room 1, NE 6

inv. 7810  
8,5 × 10,5 cm

c. 150<sup>p</sup>  
pâte alluviale



Palimpseste.

Fig. 10

- - - - -

↓                   ]κα. [  
                   ]. δε. [  
                 [ 4-5 ]υσιν ειγ[  
 4 [(ἡ) ἄμα]ξα στράνγα ὕδ[ατος]  
                 [ὅτ?]! ἐγώ γράφω τῷ ἐπ[ιτρόπῳ καὶ?]  
                 τῷ πρίνκιπι ἵνα μ[.....]  
                 ἔχω ἐγώ, ἀδελφε, γρ[.....]  
 8 ὅτι οὐ θέλουσιν ἵς Τα[ίμα]  
                 ἔλθειν ἀλλὰ ἵς Κλαυδι-  
                 ανὲν μένιν • οὐ γάρ οὕτω  
                 ἔμαθον κατὰ πρινκι-  
 12 παρίου μου γράφιν  
                 ὅτι σὺ ἀύτοὺς  
                 .....ς.  
                 ἐρ<ρ>ῶσθαι  
 16 σε εὔχ(ομαι).

4 l. στράνγα || 8, 9 l. εἰς || 10 l. -ανὸν μένειν || 12 l. γράφειν

«... (ne me fais pas de reproches parce que?) j'écris, moi, au procureur et au *princeps* pour (qu'ils m'aident?). Il faut bien?, moi, que j'écrive qu'ils ne veulent pas aller à Raïma, mais rester au Claudianus. Car il n'est pas dans mes habitudes? d'écrire contre un de mes sous-officiers, (et dire) que c'est toi qui les retiens?. Je te souhaite bonne santé.»

4 [(ἡ) ἄμα]ξα στράνγα ὕδ[ατος]. La fin de la ligne pourrait-être: ὕδ[ατος] μὴ μέμψῃ]. Sur le topos de la goutte d'eau, cf. 7, 13-14n. En 9, 3, il est également question d'un char; l'idée est sans doute que le char n'a pas trouvé (ou ne trouvera pas) une seule goutte d'eau en arrivant à Raïma.

7 ἔχω (...) γρ[. γρ[άφειν ou γρ[άψαι. Pour cette construction de ἔχω avec l'infinitif, voir LSJ s.v. III, b (<have to face, be obliged»).

11 ἔμαθον (ou peut-être ἔματον) convient mieux aux traces que ἔμελλον.

11-12 πρινκι|παρίου μου. Le même personnage que le *princeps* de la l. 6? Probablement pas, même si les deux mots sont aussi rares l'un que l'autre dans les ostraca du désert et que c'est une remarquable coïncidence de les trouver ensemble dans ce fragment. Ici, *principalis* semble se référer à Archibios, l'emploi du possessif μου impliquant un rapport hiérarchique entre les deux hommes; de fait, Diourdanos ne se désigne jamais comme curateur de Raïma. Peut-être était-il un simple *immunis* auquel on avait confié le commandement de cette station, à l'instar de l'*eques* Antonius Celer qui rapporte un rezrou de Barbares sur son *praesidium* en O.Krok. I 87, 21-50. Les *principales* sont les sous-officiers connus aussi sous les appellations de *duplicarii* et

de *sesquiplicarii*, lesquelles sont en revanche bien attestées dans les ostraca du désert (BREEZE 1974). Dans les documents d'Égypte en général, les attestations de *principales* ne sont pas nombreuses. Pour le grec: P.Lund. II 1, 5 (II<sup>P</sup>), P.Mich. VIII 465, 16 (108<sup>P</sup>), P.Worp 52 (II<sup>P</sup>). Ce dernier, conservé au Kelsey Museum, est une lettre sur ostracon qui aurait été trouvée à Karanis, mais dont l'ambiance me paraît plutôt évoquer les *praesidia* du désert; l'absence d'indication stratigraphique et de date d'enregistrement dans le journal d'entrée du musée n'est peut-être pas un hasard. Les noms des deux correspondants, Crispus et Niger, n'apparaissent cependant pas concomitamment dans les ostraca des *praesidia* du désert Oriental. Dans cette lettre, Crispus demande à Niger de lui acheter un cochon de lait et de le lui faire parvenir de la façon suivante: ἀγοράσας Δομιτίῳ παραθοῦ ἵνα ἔαν ἀναβῇ τὰ κιβάρια, ἐμβάληται αὐτῷ ὁ πρινκίπαλις καὶ ἐνέγκῃ. ἔαν δὲ μὴ ἔχῃς χαλκόν, συμφώνησον καὶ .... Δομιτίῳ καὶ δώσομεν τῷ κιβαριάτῃ πρινκίπαρι καὶ οἴσει αὐτῷ, «l'ayant acheté, confie-le à Domitius, afin que, lorsque le ravitaillement montera, le *principalis* l'embarque et (nous) l'apporte. Si tu n'as pas d'argent, entends-toi aussi<sup>7</sup> avec (*praenomen*<sup>?</sup>) Domitius et nous remettrons la somme au *principalis* en charge des *cibaria* (ou: au κιβαριάτης *principalis*), qui (te) l'apportera.» On ne saurait dire si πρινκίπαλις /-ρις se réfère chaque fois au même personnage, auquel cas la seconde occurrence de *principalis* ne désignerait peut-être pas un *sesquiplicarius* ou un *duplicarius*. On remarque que, dans cette seconde occurrence, le suffixe *-alis* est rendu *-άριος* avec rhotacisme, comme dans la lettre de Diourdanos, ce qui est inhabituel, comme me le fait observer GASCOU. De fait, je ne relève que deux autres exemples papyrologiques de cette transposition: κοντ[ουβε]ρ[νά]ριοι (P.Mich. VIII 466, 43 [107<sup>P</sup>]) et κοντ[ουβερνά]ριν (O.Qusûr al-Banât inv. 129, 4 [début du III<sup>P</sup>]). Les attestations papyrologiques de *principalis* en latin sont: Jur.Pap. 37, 28, un *buccinator principalis* d'une trirème (Séleucie de Piérie, 166<sup>P</sup>); CEL I 207, 2 (*ordinatis et principalibus* [première moitié du III<sup>P</sup>]); P.Brook. 24, 42 (*pridianum*, Haute-Égypte, 215<sup>P</sup>).

14 κρατῖς, l. κρατεῖς?

9 (fig. 11)

FWI – room 1, NW 8

inv. 7849

5,8 x 5,5 cm

c. 150<sup>p</sup>

pâte alluviale

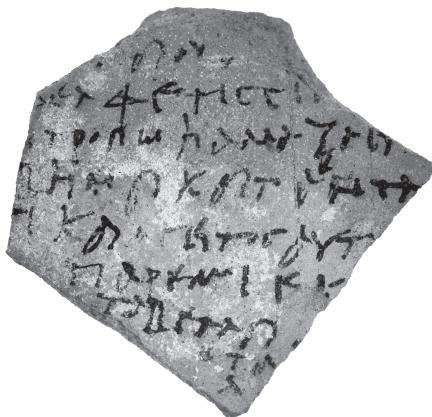


Fig. 11

Le tesson ne semble pas devoir être un fragment non jointif du même ostracon que 8; s'y opposent l'orientation du bord inférieur gauche et le fait qu'il ne s'agit pas d'un palimpseste.

- - - - - - -  
 ↓ ] . αιοψ... [  
 3 ] δελφε, τις τ. [  
 ἐπ]ιτρόπω ή ἄμαξα στρ[άνγα  
 4 ] βῆναι καὶ τὸ ἀντλ[  
 ] .ι καὶ ὁ σεῖτος αὐτ. [  
 παρ' ἐμοὶ ἐκ[  
 ταβελλαρι![  
 8 οτα[  
 λ[  
 - - - - - - -  
 41. σεῖτος

*Déjà sous Antonin, une logistique déficiente*

Les lettres 7–9 concernent la même affaire qui reste difficile à reconstituer, les trois ostraca étant incomplets. Il ressort de 7, 2 qu'Archibios a fait des reproches à Diourdanos («ne me blâme pas, camarade»). En rapprochant 7, 3–5 de 8, 8–10, on comprend qu'Archibios lui fait grief d'avoir écrit au *procurator* (sc. *metallorum*) qu'un groupe d'hommes (des *μονομάχαι?*) n'a pas voulu venir à Raïma, préférant rester au Claudianus. On conçoit en effet que cela ait pu mettre Archibios dans une situation délicate vis-à-vis de sa hiérarchie, puisque ces hommes étaient nécessairement sous son commandement: Archibios apparaissait dès lors comme sans autorité sur son personnel. La fin de 7 et de 8 est conservée. En 7, Diourdanos se justifie, non sans grandiloquence, en faisant valoir son dévouement au projet impérial: argument imparable. En 8, je crois déceler une menace voilée: si mon interprétation des lignes 7–14 est correcte, Diourdanos se défend en disant qu'il n'avait pas le choix et qu'il aurait été encore pire d'accuser Archibios d'avoir lui-même retenu ces hommes. Le fait que Diourdanos ait envoyé trois lettres de justification à Archibios montre que le différend entre les deux hommes a duré un certain temps.

La teneur de 7, la mieux conservée des trois lettres, rappelle un autre ostracon du Mons Claudianus, postérieur d'une quarantaine d'années à notre dossier: SB XXVIII 16941 (189<sup>P</sup>), brouillon de deux requêtes du vice-curateur du Claudianus, Rufus Aristotelès. Dans la seconde de ces requêtes, qui est adressée à Tertullus, *procurator* (sc. *metallorum*), le vice-curateur signale qu'il manque de personnel et de matériel pour assurer le remplissage des citernes. Contrairement à Rufus Aristotelès, Diourdanos et Archibios sont pourtant contemporains d'un règne, celui d'Antonin, qui a généré de nombreux ostraca au Mons Claudianus, en particulier les reçus pour avances faites à la *familia*, publiés dans les O.Claud. III, et surtout les *ἐντολαί*, c'est-à-dire les instructions mensuelles des ouvriers indigènes, essentiellement carriers et forgerons, concernant la réception de leur salaire. Il reste à voir si les quelque 1200 *ἐντολαί* permettront d'évaluer l'importance numérique de la main-d'œuvre à cette époque; elle n'était en tout cas pas négligeable. Il n'empêche, ces trois dernières lettres de Diourdanos trahissent un manque d'implication des autorités dans les ressources humaines et logistiques du *metallum*. La raison de ce désintérêt est peut-être que, sous Antonin, l'exploitation du Mons Claudianus n'était pas en lien avec un projet personnel de l'empereur, qui se contentait alors de terminer des chantiers lancés par son précesseur.<sup>31</sup>

CNRS – Institut de recherche et d'histoire des textes  
 40 avenue d'Iéna  
 75116 Paris  
 France  
 cuvigny@wanadoo.fr

---

<sup>31</sup> O.Claud. III, pag. 8.

*Abréviations bibliographiques*

- AUSTIN – RANKOV 1995 = N. J. E. AUSTIN – N. B. RANKOV, *Exploratio. Military and Political Intelligence in the Roman World from the Second Punic War to the Battle of Adrianople*.
- BECHTEL HP = FR. BECHTEL, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit*, 1917.
- BREEZE 1974 = D. J. BREEZE, The Career Structure Below the Centurionate, ANRW II.1, 435–451.
- CUVIGNY 2014 = H. CUVIGNY, Le système routier du désert Oriental égyptien sous le Haut-Empire à la lumière des ostraca trouvés en fouille, in: J. FRANCE – J. NÉLIS-CLÉMENT (ed.), *La statio. Archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'empire romain*, 247–278.
- CUVIGNY 2018 = H. CUVIGNY, A Survey of Place-Names in the Egyptian Eastern Desert during the Principate according to the Ostraca and the Inscriptions, in: J.-P. BRUN et al. (ed.), *The Eastern Desert of Egypt during the Greco-Roman Period: Archaeological Reports* <<http://books.openedition.org/cdf/5230>>.
- KAJANTO 1965 = I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*.
- PORTER – MOSS VII = B. PORTER – R. L. B. MOSS, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings*. VII. Nubia, The Deserts, and Outside Egypt, 1951.
- SPEIDEL 1981 = M. P. SPEIDEL, Princeps as a Title for ad hoc Commanders, *Britannia* 12, 7–13 (= M. P. SPEIDEL, *Roman Army Studies I*, 1984, 189–195).
- SPEIDEL 1988 = M. P. SPEIDEL, Nubia's Roman Garrison, ANRW II.10.1, 767–798 (= M. P. SPEIDEL, *Roman Army Studies II*, 1992, 240–274).
- TÖRÖK 2009 = L. TÖRÖK, Between Two Worlds. The Frontier Region between Ancient Nubia and Egypt 3700 BC–500 AD.
- TRIGGER 1965 = B. G. TRIGGER, History and Settlement in Lower Nubia.

